

PV DE LA REUNION DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 19 novembre à quatorze heures quinze, les membres du Comité Directeur de l'Association Départementale des Combattants ACPG-CATM-OPEX Conjointes Survivants et Sympathisants de la Gironde 97 rue de Saint Genès à Bordeaux, convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental.

DATE DE CONVOCATION ET POUVOIRS LE 29 OCTOBRE 2024

DECES: 1

- Monsieur François Moralès (Elu Départemental) du canton de Pessac

INVITES : 3

- Monsieur Etienne Rosset Directeur de l'ESAT de La Réole
- Madame Charlène Saigne, Directrice par intérim du FOYER de Monségur
- Madame Laure Carpentey, Directrice du SAPPH.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :41

PRESENTS : 20

Serge BLÜGE (Président Départemental), Lucette MITTEAU (Secrétaire Générale), Vincent COYNAULT (Elu Départemental - Vice-président), Claude MONLUN (Vice-président & Titulaire du Comité Directeur), Rémy CHEVREUX (Vice-président départemental & Titulaire du Comité Directeur), Marie-Noëlle CARPENTEY (Élue Départementale), Gaëlle ETIENNE (Élue Départementale), Daniel DAUCOURT (Porte-drapeau Dept), Gisèle KELLY (Elue départementale), François TANNEAU (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement), Jean-Claude TIZON (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement), J-Pierre VIGNERON (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement), André PALLARUELO (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue et Vice-président), Christian BOURHIS (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Arrondissement), Bernard CHAPUIS (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue), Claude ROSSI (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Banlieue) Denis BERLAND (Titulaire Comité Directeur, Bazas), J-Jacques FERRARI (Titulaire Comité Directeur, Bazas), André MONCHANY (Titulaire Comité Directeur Langon), Gilles SOUSTELLE (Titulaire Comité Directeur Libourne), J.Pierre EYRAUD (Président Cantonal non titulaire au Comité directeur).

POUVOIRS: 10

- Michel DAVID Secrétaire adjoint (Lucette Mitteau),
- Sylvie MICHAUDET Trésorière Adjointe (Vincent Coynault),
- Yves MAURIANGE Vice-président & titulaire Comité Directeur (J-Pierre Vigneron),
- Christiane ROUSSEAU-SIMON Élu(e) Départementale (Claude Monlun),
- Alice MARTIAL Titulaire Comité Directeur Bordeaux Arrondissement (JPEyraud),
- Robert AUDEBERT Titulaire Comité directeur Libourne (Serge Blüge),
- Claude GUIMBERTEAU Titulaire Comité Directeur, Libourne (Christian Lopez),
- Michel BOIBELET Président Cantonal non titulaire au Comité directeur (Serge Blüge),
- Jacky BIAUJAUD Président Cantonal Non Titulaire Comité Directeur (François Tanneau),
- Bernard CHAPUIS Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue, (Serge Blüge)

ABSENTS EXCUSES :4

- Jean RIGUET (Président Délégué Départemental),
- Christian LOPEZ (Trésorier Général),
- Henri DURAN (Vice-président),
- Yves PALLARUELO (Titulaire Comité Directeur, Bordeaux Banlieue),
- Bertrand DESPLAS (Titulaire Comité Directeur La Réole),

ABSENTS(E) NON EXCUSES(E) : 7

- Jacques VIGIER (TITULAIRE Comité Directeur, Bordeaux Banlieue),
- Rolland BOUSQUET (Titulaire Comité Directeur Bordeaux Banlieue),
- Guy COURRIAN (Titulaire Comité Directeur Libourne),
- Pierre THOMAS (Titulaire Comité Directeur Libourne),
- Michel ALLARD (Titulaire Comité Directeur),
- Roger PERRIER (Président Cantonal non titulaire au Comité directeur),
- Colette LAGARDE (Présidente Cantonal Non Titulaire Comité Directeur)
- Jacques HARRIBEY (Président Cantonal Non Titulaire Comité Directeur)

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Serge BLÜGE.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Lucette MITTEAU

Ordre du jour:

Exposé de l'ordre du jour de la séance :

1. Ouverture par le président départemental
2. Journée Patriotique Automnale
3. Banderole
4. Souscription
5. Colis de Noël
6. Flyer
7. Réunion Régionale
8. Congrès départemental le 20 mai 2025 à Saint André de Cubzac
9. Cotation 2025
10. Assemblée Cantonale
11. E.S.A.T. Jean Bernard La Réole
12. Questions diverses

Conformément au Règlement Intérieur (Titre II, Article 16), cette réunion du Comité Directeur a pour objectif d'examiner les questions essentielles relatives à la gestion et à l'avenir de l'association. Elle vise à évaluer les actions récentes, à définir les perspectives à venir et à préparer les étapes importantes pour l'année suivante. Ce moment constitue également une opportunité d'échanges constructifs pour renforcer nos valeurs et engagements communs.

Avant le début de la séance, le Président Départemental a informé les participants de l'enregistrement de la réunion. Aucun membre n'a exprimé d'objection à ce sujet.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présidée par Monsieur Serge Blüge, Président Départemental

La séance a été ouverte à 14h30. Monsieur Blüge a salué les membres présents et souligné leur engagement envers l'association. Il a rappelé les principaux objectifs de la réunion : faire le bilan des actions, aborder les défis à venir et réaffirmer les valeurs de solidarité, mémoire et engagement qui unissent les membres. Le Président a ensuite présenté la nouvelle direction des établissements :

1. **Monsieur Étienne Rosset**, Directeur de l'ESAT Jean Bernard à La Réole
2. **Madame Charlène Saigne**, Directrice par intérim du Foyer d'hébergement de Monségur,
3. **Madame Laure Carpentey**, Directrice du SAPPH.

1. HOMMAGE À MADAME MARIE-NOËLLE CARPENTEY

Le Président a rendu un hommage appuyé à Madame Marie-Noëlle Carpentey, qui a pris sa retraite après 44 ans d'engagement, dont 27 dans le secteur médico-social. Son dévouement et les évolutions significatives apportées à l'ESAT sous sa direction ont été salués. L'assemblée lui adresse ses remerciements et ses vœux pour une retraite épanouissante.

2. JOURNEE PATRIOTIQUE AUTOMNALE

Le 15 octobre 2024, une cérémonie en hommage aux combattants s'est tenue à Sainte-Foy-la-Grande, débutant par un office religieux et un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Événements marquants :

- Présentation du nouveau drapeau de l'association portant l'inscription **OPEX**,
- Repas convivial à Pineuilh, rassemblant 204 participants,
- Tombola et vente de cravates aux couleurs de l'association.

Détail financier :

- **Coût total** : 7 991,15 €
- **Prix du repas** : 36 € par personne (dont 0,50 € revenant à l'association).
- **Déficit** : 4 499,15 €

(Voir tableau descriptif ci-dessous).

DESIGNATIONS	QUANTITES	RECETTES En euros	DEPENSES En euros
Repas payés par cantons	97	3 492	
Repas payés par traiteur	204		7 242,00
Vins			143,64
Eaux			15,51
Gerbe			90,00
Musiciens	2		500,00
TOTAL		3 492	7 991,15

3. DEMANDE DE BANDEROLE

Une demande de financement pour une banderole destinée à la Journée des Associations a été évoquée. Le coût estimé (180 à 250 €) serait éventuellement pris en charge par l'association départementale. La banderole, neutre et portant l'inscription PG-CATM-OPEX, serait à ce moment là disponible à la demande des cantons.

4. SOUSCRIPTIONS

Le tirage des souscriptions a été communiqué :

- **Carnets vendus** : 959
- **Bénéfice net** : 817,50 €

Une proposition visant à attribuer un lot pour chaque tranche de carnets vendus est en cours d'étude.

5. COLIS DE NOËL

Un rappel a été fait : un seul colis est attribué par famille, réservé aux adhérents nécessitant une attention particulière (personnes alitées, résidents d'EHPAD ou à domicile).

6. POINT SUR LES FLYERS

Un flyer a été conçu pour promouvoir l'association et est mis à disposition des membres pour être photocopié et distribué dans les cantons. Afin de maximiser son efficacité, il est recommandé que chaque canton contacte son maire respectif. Cette collaboration avec les mairies permettra de renforcer la visibilité de l'association au niveau local.

7. SUBVENTIONS

Une demande de subvention européenne a été déposée pour soutenir les projets de l'association.

8. REUNION RÉGIONALE

La réunion régionale a rassemblé cinq départements. Les points abordés incluent :

- Difficultés de recrutement, notamment parmi les membres OPEX,
- Clarifications sur les avantages liés à la carte du combattant.

La prochaine réunion régionale se tiendra le 6 mars 2025 à Campagne (Béarn).

9. FEDERATION

Le Président informe le comité de la démission de la moitié des membres du bureau fédéral, y compris celle du Président. Une Assemblée Générale du bureau fédéral est prévue à Paris en novembre 2025. À cette occasion, des décisions importantes seront prises. Par ailleurs, un appel à candidatures sera lancé en mai 2025 afin de renouveler le bureau.

10. CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Président annonce que le prochain congrès départemental aura lieu à Saint-André-de-Cubzac le 20 mai 2025. Tous les membres sont invités à s'organiser pour garantir une présence représentative lors de cet événement important.

11. COTISATIONS 2025

Le Président souligne l'importance des cotisations pour soutenir les initiatives locales et fédérales.

Intervention de Monsieur Jean Lalanne

Monsieur Jean Lalanne propose d'accorder une année de gratuité aux nouveaux adhérents, afin de faciliter leur intégration et d'attirer de nouveaux membres.

Réponse de Monsieur Serge Blüge

Monsieur Serge Blüge rappelle que des efforts ont déjà été réalisés pour rendre les cotisations accessibles à tous. Il précise que, pour l'année 2025, les montants des cotisations ont été fixés comme suit :

- **15 €** pour les conjoints survivants et les sympathisants,
- **24 €** pour les autres adhérents.

Il souligne que sur chaque cotisation, **5 €** seront reversés à la Fédération, afin de soutenir les actions générales de l'association.

12. ASSEMBLÉES CANTONALES

Il est essentiel de communiquer rapidement le calendrier des assemblées cantonales pour permettre une organisation optimale.

13. ESAT Jean Bernard

Présentation par Monsieur Étienne Rosset, Directeur de l'ESAT

Point sur la situation commerciale

Monsieur Rosset a informé les membres du comité directeur qu'un déficit prévisionnel important est anticipé pour l'exercice 2024. Ce déficit s'explique par plusieurs facteurs :

- **Sous-effectif chronique** : L'ESAT rencontre des difficultés de recrutement, ce qui limite sa capacité à maintenir un rythme de production optimal et à honorer toutes les commandes.

- **Augmentation des charges d'exploitation** : Les hausses généralisées des coûts, notamment l'énergie et certaines matières premières (bois, pointes), impactent significativement les marges de l'établissement.

Sur le budget social :

2024 s'annonce déficitaire (d'environ 60 000 euros) sur le budget social, notamment :

- **Financement de la direction** : Depuis le recrutement de M. Rosset et pendant la durée des congés de Mme Carpentey, le financement des postes de direction passe de 0,5 poste à 1,5 poste, entraînant une augmentation significative des dépenses en salaires et charges sociales sur l'année 2024.
- **1 départ en retraite** : Les indemnités de départ en retraite ne sont désormais plus prises en compte par les financeurs.
- Les excédents des années antérieures vont couvrir ce déficit.

2025 risque aussi de connaître un déficit :

Départ en retraite en 2025 : Trois salariés ayant de l'ancienneté partiront en retraite en 2025, entraînant des indemnités de départ lourdes qui affecteront le budget de l'ESAT, à hauteur d'environ 70 000 euros et davantage pour le foyer.

Toutefois :

- Le reliquat des excédents antérieurs absorberont une partie de cette somme
- L'adhésion à un groupement d'achats va permettre de réaliser des économies sans réduire les volumes.
- Le tarif de l'électricité sera deux fois moins cher en 2025 qu'en 2024.

Le budget social est distinct du commercial.

Projets 2024-2025

1. **Installation d'une centrale photovoltaïques** : investie sur le commercial et à son bénéfice.

Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques est en cours de finalisation. Ce dispositif, dont le coût est estimé entre **38 000 € et 50 000 €**, permettra de réduire les coûts énergétiques à long terme tout en intégrant une démarche écologique et durable. Ce projet s'inscrit dans une logique d'investissement pour améliorer l'autonomie énergétique de l'établissement.

2. Négociation d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur le budget social.

Monsieur Rosset a souligné l'importance de la négociation du prochain **CPOM**, qui déterminera les subventions et les objectifs à atteindre pour les années à venir. Les discussions avec les autorités compétentes viseront à obtenir un soutien financier adapté aux besoins spécifiques de l'ESAT, en tenant compte des enjeux actuels, notamment le recrutement, les investissements nécessaires et le maintien des activités adaptées pour les usagers.

Ces projets stratégiques représentent des défis majeurs pour l'année à venir, mais ils sont également porteurs d'opportunités pour garantir une gestion plus résiliente et responsable de l'ESAT Jean Bernard.

Synthèse budgétaire

- Le budget 2024 prévoit un déficit de 60 000 euros selon une vision pessimiste.
- Les charges liées aux départs en retraite impacteront lourdement les budgets :
 - ESAT : 60 000 à 70 000 euros.
 - FOYER : Environ 70 000 euros.

14. LE FOYER

Madame Charlène Saigne a exposé les objectifs de l'année à venir, notamment

- **Renforcement des équipes** : poursuivre les efforts de recrutement pour pourvoir le poste vacant.
- **Formations ciblées** : offrir des formations pour améliorer les compétences relationnelles et professionnelles des membres de l'équipe.
- **Qualité de vie au travail (QVT)** : développer un programme pour améliorer les conditions de travail et prévenir les conflits internes.
- **Organisation interne et intérim de la direction**
Le Président a précisé que Madame Saigne assure l'intérim de Madame Losse, en arrêt maladie depuis avril 2024, jusqu'à son retour prévu en janvier 2025. Cette situation impacte également le poste de chef de service, occupé en intérim.
- **Investissements matériels**
Un projet de modernisation des espaces communs pour les résidents est prévu, avec des budgets prévisionnels en attente de validation.
- **Investissements matériels** : modernisation des espaces communs pour les résidents, avec des budgets prévisionnels soumis à validation.

15. SAPPH Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées

Présentation par : Madame Laure Carpentey, Directrice

Le Service d'Accompagnement à la Parentalité (SAPPH), basé à La Réole, accompagne les parents en situation de handicap avec des résultats encourageants.

Équipe et bénéficiaires :

- 8 professionnels dans le médico-social.
- 135 familles accompagnées à domicile en Gironde.
- Soutien à 300 partenaires (formations, sensibilisation).

Reconnaissance :

- Service pilote en Nouvelle-Aquitaine depuis l'an dernier.

Évolution demandée :

- Le Comité Interministériel pour le Handicap et le Conseil Départemental recommandent une indépendance accrue sur le plan fonctionnel et budgétaire, aujourd'hui lié à l'ESAT et au Foyer.

Décision :

- Création d'une association sous l'égide du GCSMS, effective au 1er janvier 2025.

Précision du Président :

- L'association assurera uniquement un support juridique.

16. REMERCIEMENTS ET TRANSITION DE MADAME MARIE-NOËLLE CARPENTEY

Madame Marie-Noëlle Carpentey, ancienne Directrice Générale, a exprimé sa gratitude envers les membres lors de son pot de départ à la retraite. Bien qu'en congé avant de passer sur son compte épargne-temps en janvier 2025, elle reste disponible pour finaliser des projets importants, notamment la création du GCSMS, visant à soutenir l'autonomisation du SAPPH.

Avancement des Travaux : La rédaction de la convention constitutive du GCSMS avance, grâce à la collaboration entre Madame Gaëlle Etienne, Directrice de l'EHPAD de Floirac, et l'expert-comptable. Une réunion, avec la participation de Monsieur Serge Blüge, Président Départemental, sera organisée pour valider les aspects juridiques et finaliser le document, en vue de sa mise en œuvre au premier trimestre 2025.

Objectifs du GCSMS : Le GCSMS aura pour mission de mutualiser les ressources humaines et matérielles, notamment en créant un poste de directeur financier. Cela permettra de réaliser des économies d'échelle, notamment sur les frais d'expertise comptable. À terme, d'autres établissements pourraient adhérer au GCSMS.

Interventions :

- **Madame Gaëlle Etienne :** Elle a souligné l'importance stratégique et économique du projet, qui repose sur le partage d'expériences et la mutualisation des compétences.
- **Monsieur Etienne Rosset :** Il a précisé que chaque entité conservera son autonomie et indépendance associative, évitant ainsi les contraintes liées à une fusion. Cette organisation garantit également une meilleure réactivité et proximité avec les réalités du terrain.

QUESTIONS DIVERSES

- **Monsieur Jean-Pierre Vigneron (La Brède).** Il a exprimé son inquiétude face aux dégradations croissantes des monuments aux morts et a souligné la nécessité d'une vigilance accrue. Il a également évoqué les efforts pour promouvoir le devoir de mémoire auprès des établissements scolaires, en saluant particulièrement l'implication du Collège Rambaud.
- **Monsieur Christian Bourhis (Villenave d'Ornon) :** Il a exprimé son mécontentement concernant une cérémonie en hommage aux OPEX qui s'est déroulée dans un lieu inapproprié, au Parc Bordelais. Il a suggéré que l'UDAC et l'ONAC s'impliquent davantage pour établir un lieu de mémoire digne des OPEX.
- **Réponse de Monsieur Serge Blüge (Président Départemental) :** Il a pris l'engagement de consulter les directeurs concernés et de transmettre les informations dès qu'elles seront disponibles.
- **Monsieur André Pallaruelo (Podensac) :** Il a demandé des nouvelles concernant les tensions au Foyer du Combattant de Blaye.
- **Réponse de Monsieur Serge Blüge :** Une réunion impliquant toutes les représentations syndicales est prévue pour aborder les plaintes déposées par certains membres du personnel. La date reste à confirmer.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question supplémentaire ni objection n'ayant été soulevée, le Président a déclaré la séance levée à 16h02'09.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été rédigé, paraphé et signé par le Président et la Secrétaire départementale.

Fait à Bordeaux le 19 novembre 2024

Le Président Départemental
Serge BLÜGE



La Secrétaire Départementale
Lucette MITTEAU

